Décision 18-DCC-52 du 20 avril 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Entreprise Viandes Abattage par la société Liffey Meats France

Posted on: 07 mai 2018 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté Liffey Meats France
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sté Entreprise Viande Abattage (E.V.A.)

Lire

Le texte intégral

34.58 Ko